

Notre pays fait retentir sa voix

P 3

COMMISSION
D'HISTORIENS MIXTE

**Le travail
laborieux
de la mémoire
algéro-
française**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

p 3

Vendredi 2 - samedi 3 décembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5705 - 19^e année

**INDUSTRIE
AUTOMOBILE**



**Plus de 122
postulants**

P 5

**LE RAÏ, LABEL MUSICAL DE CHEZ NOUS,
ENTRE ENFIN AU PATRIMOINE
MONDIAL DE L'HUMANITÉ**

Justice historique méritée pour l'Algérie

LIRE EN PAGE 4

**LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ**

**Les États-Unis
saluent
les efforts
de la Police
algérienne**

P 4

LOGEMENT LPP



**C'est parti
pour les
souscriptions
dans 36 wilayas
ce lundi**

P 16

**HIPPODROME ABDELMADJID
AOUCHICHE - ALGER,
CET APRÈS-MIDI À 15H30**



**La grosse
cylindrée
en piste**

P 14

LES COURSES EN DIRECT

Ph : APS



**LE GROUPE DE GENÈVE L'EXIGE POUR AVOIR VIOLÉ
L'ÉTHIQUE DE L'ONU**

**Que la marocaine Najat Mâalla
M'jid démissionne !**

P 2



LE GROUPE DE GENÈVE L'EXIGE POUR AVOIR VIOLÉ ET ENFREINT DANS SA MISSION À L'ETHIQUE DE L'ONU

Que Najat Maalla M'jid démissionne !

Najat Maalla M'jid, la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU, chargée de la question de la violence contre les enfants, répond davantage dans le cadre de sa mission aux ordres et orientations du gouvernement marocain qu'au mandat onusien encadrant la nature de son rôle, ses missions et de surcroît les obligations du respect des textes et principes de la charte des Nations unies.



PH : O5

Pour les membres du Groupe de Genève de soutien à la cause sahraouie, que la responsable «a gravement enfreint les normes de conduite requises par sa mission de représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU» dans un communiqué du groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'Homme au Sahara occidental. La même source précise que la responsable onusienne, par sa visite à Dakhla la ville sahraouie sous occupation marocaine, «symbolise à elle seule une relation insoutenable et néfaste entre le secrétariat général de l'Onu et la diplomatie marocaine qui porte atteinte à l'intégrité et à la crédibilité de l'organisation (ONU :NdI)». Plus explicite, l'ONG indique que cette visite intervient à l'heure où le secrétaire général de l'ONU «s'abstient de publier un rapport exhaustif sur les violations des droits humains et du droit international humanitaire en relation avec l'occupation illégale du Sahara occidental par le Royaume du Maroc», à l'heure, poursuit la même source «où le Haut-commissariat aux droits de l'Homme et l'Envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental sont empêchés par la puissance

occupante de visiter le territoire occupé» souligne les membres du Groupe de Genève. Il faut rappeler que le Maroc, qui est la puissance coloniale a toujours refusé aux représentants de l'ONU ou des ONG chargées de la protection des droits de l'Homme de se rendre dans les territoires occupés, tout comme il a toujours refusé d'étendre les prérogatives de la Minurso au contrôle du respect des droits humains dans les territoires sous occupation. Najat Maalla M'jid, anciennement membre du Conseil marocain des droits de l'Homme (institution soumise à l'autorité du gouvernement marocain), a été nommée représentante spéciale pour la violence contre les enfants le 30 mai 2019. A ce jour, selon de nombreuses ONG, elle continue de tergiverser et de faire le jeu du gouvernement marocain qui continue de bafouer les droits les plus élémentaires des populations sahraouies.

« COMMENT NE PAS PENSER QU'ELLE A OBÉI À UNE DEMANDE PRESSANTE DE SON GOUVERNEMENT, PUISSANCE OCCUPANTE DU SAHARA OCCIDENTAL »

Il faut rappeler dans ce cadre les cas d'enfants maltraités, voire torturés jusqu'à perdre l'usage d'une main pour le seul

crime d'avoir dessiné le drapeau sahraoui ou d'avoir un parent militant pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, comme le stipule le droit international, en matière de question décolonisation, comme c'est le cas du Sahara occidental, inscrite sur ce registre de l'insitution onusienne. Les cas de militantes sahraouies kidnappées par les services de sécurité marocains, torturées et violées et ceux de défenseurs des droits de l'Homme assignés à résidence, ou privés de leurs droits fondamentaux, sont régulièrement rapportés par la presse internationale et les ONG, mais jamais évoqués dans les rapports de Mme Najat Maalla M'jid qui s'est fendu d'un tweet éphémère, apparu le 26 novembre dernier sur son compte officiel, faisant état de sa visite à plusieurs institutions à Dakhla, territoire sous occupation illégale du Royaume du Maroc, qu'elle s'est empressé de supprimer quelques heures après sa publication. C'est contraire à l'éthique de sa mission et en totale contradiction avec son mandat de représentante neutre, chargée par le secrétaire général de l'ONU, de rapporter une image réelle de la situation des droits de l'Homme, notamment des enfants, dans les territoires occupés du Saha-

ra occidental, sous blocus politico-médiatique marocain, pensant en vain, voilé et caché, le système colonial de Rabat au Sahara occidental. Le Groupe de soutien se demande pourquoi a-t-elle "subrepticement effacé l'information relative à sa visite à Dakhla", alors que pendant plus de 18 mois, la militante sahraouie pour le droit à la liberté du peuple du Sahara occidental "Sultana Khaya, sa sœur et sa mère ont été arbitrairement contraintes aux arrêts domiciliaires, subissant humiliations, violences, tortures et viols sans que la représentante spéciale du secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit ne se prononce".

Une preuve irréfutable de sa soumission à des ordres venus du gouvernement marocain, la puissance coloniale. "Comment ne pas penser qu'elle a obéi à une demande pressante de son gouvernement, puissance occupante du Sahara occidental, en violation des principes fondamentaux relatifs à l'indépendance des fonctionnaires internationaux?", ajoute le communiqué, qui cite la notion d'intégrité, l'honnêteté, la bonne foi, l'impartialité et l'incorruptibilité, la loyauté et l'indépendance de toute autre autorité extérieure à l'organisation, comme principes et normes fondamentaux de conduite requises des fonctionnaires internationaux. Le secrétaire général de l'Onu devrait la pousser à la démission ou à défaut à mettre fin à son mandat, car et cela saute aux yeux, elle ne peut en aucun cas être le rapporteur fidèle des nombreuses violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés. Sa mission devrait prendre fin sous n'importe quelle forme car, par ses tergiversations, elle entrave même la mission de Minurso et celle du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental.

Slimane B.

LE DIPLOMATE SAHRAOUI SIDI MOHAMED AMMAR

Le règlement juste du conflit « est tributaire » du soutien du Conseil de sécurité

Le membre du secrétariat national, représentant du Front Polisario auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU) et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Ammar, a affirmé que la seule solution pacifique entre le Front Polisario et le Maroc, était la mise en œuvre du plan de paix convenu entre les deux parties et approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU en 1990 et 1991.

Dans un entretien accordé à l'agence de presse portugaise (Lusa), le diplomate sahraoui a précisé que la mission de l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, «est difficile, mais pas impossible», soulignant que «la réussite» de la mission de l'émissaire onusien «était tributaire du soutien du Conseil de sécurité», affirmant que «le Maroc n'a

aucune volonté politique d'aller vers une solution pacifique et juste». A ces faits s'ajoutent, poursuit le diplomate sahraoui, l'échec dudit conseil onusien d'exercer la pression politique nécessaire sur le Maroc pour l'amener à respecter ses engagements conformément au plan de règlement conjoint (ONU-OUA) d'août 1988. Les tentatives de Staffan de Mistura seront vouées à l'échec en l'absence du soutien du Conseil de sécurité, a-t-il souligné, rappelant le cas des précédents émissaires onusiens, à l'image de l'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker. Concernant la disponibilité du Front Polisario à s'asseoir autour de la table des négociations avec le Maroc, le diplomate a indiqué que le Front Polisario reste ouvert et prêt à engager des négociations directes avec le Maroc en vue

de débattre des moyens de reprise du processus de paix à travers l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination, conformément aux résolutions onusiennes et sur la base des principes du droit international qui affirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Les tentatives du Maroc de résoudre le conflit par la force et d'imposer la politique du fait accompli par tous les moyens ne fonctionneront pas, mais aggraveront plutôt la situation», a-t-il soutenu, ajoutant que «tôt ou tard, le Maroc et ses alliés devront tirer des enseignements et réaliser que l'unique moyen pour parvenir à une solution juste et durable est de permettre au peuple sahraoui de choisir librement et démocratiquement son destin».

Ania Nch

L'ALGERIE REAFFIRME SON SOUTIEN A L'ADHESION DE LA PALESTINE A L'ONU

Au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Nadir Larbaoui, a réaffirmé le soutien total de l'Algérie aux efforts de la Palestine pour obtenir l'adhésion à part entière aux Nations unies, estimant que ceux qui misent sur le facteur de temps pour légitimer l'occupation sont «délirants». Egalement il a rappelé le soutien de l'Algérie aux efforts de l'Etat Palestinien pour tenir l'occupant responsable de ses crimes dans les territoires occupés.

Le diplomate Larbaoui a déclaré, lors de son intervention, à l'Assemblée générale des Nations Unies, mercredi, que «la communauté internationale était incapable de mettre en œuvre ses décisions face aux crimes systématiques contre les Palestiniens et aux tentatives d'imposer un fait accompli sans rendre de comptes». Le représentant de l'Algérie a souligné que la communauté internationale devait redoubler d'efforts pour mobiliser un soutien politique et matériel afin de permettre aux Palestiniens de tenir bon, réaffirmant soutien total de l'Algérie à la demande de la Palestine d'être membre à part entière de l'ONU, soutenant ses efforts en faveur d'un règlement pacifique et d'une solution juste en créant un État indépendant. Il a par la suite appelé la communauté internationale, notamment au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités historiques et juridiques, afin d'arrêter les violations criminelles de l'occupation sioniste. Et fournir la protection nécessaire au peuple palestinien. Dans ce contexte, l'ambassadeur a rappelé les efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour fédérer les rangs palestiniens à travers les audiences de dialogue entre les Palestiniens. Qui s'est couronné par la création d'un comité supérieur dirigé par l'Algérie pour suivre la mise en œuvre de la déclaration.

Notant, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé, dans une allocution prononcée après la remise de la présidence du Sommet arabe à l'Algérie par la Tunisie, à la création d'un comité arabe de liaison et de coordination en soutien à la cause palestinienne, soulignant la disponibilité de l'Algérie à soumettre cette revendication vitale aux Nations unies pour convoquer une Assemblée générale extraordinaire, aux fins d'accorder à l'Etat palestinien la qualité de membre à part entière aux Nations unies. Selon le Président Tebboune, cette revendication intervient «dans le cadre du respect de notre devoir arabe vis-à-vis de la cause palestinienne, cœur battant de la nation arabe».

Sarah O.

COMMISSION D'HISTORIENS MIXTE

Le travail laborieux de la mémoire algéro-française

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue français Emmanuel Macron, semblent décidés à donner un sérieux « coup de pression » au dossier épineux de la mémoire commune qui est souvent à l'origine des tensions entre les deux pays en raison du refus de la France d'assumer pleinement son histoire coloniale en Algérie.



Ce n'est pas encore le « dégel », certes, mais depuis l'arrivée du président Tebboune au pouvoir, et d'Emmanuel Macron du côté français, les choses semblent bouger dans les sens souhaités bien que pour l'heure tout semble au stade d'élaboration. En tout cas pour la partie algérienne ; les membres de la Commission d'historiens mixte, dont la création a été décidée, lors de la visite du président français en Algérie, le mois d'août dernier, et contenue dans la "Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé", n'étaient pas désignés pour rouler les pouces sur une histoire longue de plus d'un siècle de colonisation menée par l'un des colonisateurs les plus brutaux contre le peuple algérien.

La réunion, tenue, mercredi entre le président Tebboune et cinq membres de la Commission d'historiens algériens, au siège de la Présidence en présence du directeur de Cabinet à la Présidence, Abdelaziz Khellaf et du conseiller du président de la République chargé des archives et de la Mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, en est la parfaite illustration. Certes, rien n'a filtré sur ces discussions, mais si le chef de l'Etat a décidé de les réunir, ce n'est sûrement pas pour le seul plaisir de se voir. Quelque chose est sûrement pour les tous prochains jours dans le cadre du travail qui lui a été assigné.

Ce travail scientifique qui, devrait être remis d'ici une année, a vocation, rappelle-t-on, à aborder toutes les questions, y compris celles concernant l'ouverture et la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants algériens, ainsi que celles des essais nucléaires et des disparus, dans le respect de toutes les mémoires, comme mentionné dans le document. Ainsi, le souci d'en finir avec cette question ou du moins avancer dans le dossier pour le bien des peuples des deux rives, semble amorcé, après notamment la décision commune de rédiger des rapports sur le travail de mémoire, suivie d'une multitude de déclarations de « bonnes intentions », par la partie française. Et il y a eu, depuis, la restitution des crânes de résistants algériens volés et placés dans des musées en France, et la décision conjointe de

créer cette Commission mixte.

« La remise récente des restes mortuaires des combattants qui se sont opposés, il y a un siècle et demi, à l'installation de l'armée coloniale constitue un grand pas », avait alors, déclaré, le président Tebboune, dans un entretien au journal français *Opinion*, donné en 2020.

Il est important d'affronter les « événements douloureux » du passé pour repartir sur des relations profitables aux deux pays. Ils méritent d'être racontés », avait-il ajouté.

Il convient de rappeler, dans ce sillage, le message adressé au président Tebboune, à l'occasion du 60e anniversaire de l'Indépendance, ou le président français Macron a réitéré son engagement à « poursuivre le processus de reconnaissance de la vérité », qu'il a commencé, on

s'en souvient, en février 2017, à Alger, alors qu'il était candidat à un premier mandat présidentiel.

Il avait alors déclaré que « la colonisation fait partie de l'Histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie. Et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes ». Il s'est également engagé à poursuivre le processus de « réconciliation pour les mémoires des peuples algériens et français ». A noter aussi, les déclarations de l'ambassadeur de France, en Algérie, François Gouyette, lors d'une interview accordée à la chaîne Ennahar TV, où il avait fait savoir que le président Macron a choisi une liste des spécialistes en France

des questions de l'histoire et de la mémoire. « Cette liste d'historiens français a été transmise à la partie algérienne », a-t-il assuré. Un autre indice, la présence à l'occasion du défilé pour le 60ème anniversaire de l'Indépendance, organisé par l'Armée nationale populaire de deux invités français à savoir: Benjamin Stora, historien, et Yamina Benguigui, ancienne ministre. Les deux sont favorables à la démarche du président Macron de « reconnaissance de la vérité ». Il est vrai que les choses ne semblent pas tourner à plein régime, vu la complexité de cette question pour les deux parties, mais beaucoup d'indices positifs sont à mettre à l'actif des deux Présidents sur la question. Il est aussi vrai que même si on doit reconnaître que la restitution des crânes de résistants algériens, séparés du reste du corps, puis volés et placés dans des musées de l'Histoire en France, constitue un bon indice, il n'en demeure pas moins que beaucoup de zones d'ombre restent à clarifier pour panser les plaies encore béantes, pour qu'elles puissent enfin se refermer et aborder l'avenir commun en toute quiétude et sérénité pour le bien des deux États. Reste à savoir jusqu'où pourra aller la partie française ?

Le rapport de Benjamin Stora, remis au président Macron a été jugé par nombres d'historiens algériens comme maigre car n'ayant pas fait le tour de la question en se focalisant notamment sur la question des Harkis. Mohamed El-Korso, membre de la Commission

mixte avait estimé, à ce sujet, que « La France veut faire de la question des harkis un problème fondamental. Une espèce de nœud gordien entre les deux pays. En mettant l'accent sur les harkis, on essaie, en fait, de nous mettre, nous Algériens, en position d'"accusés", en ce sens que si demain le dialogue des mémoires traîne et n'avance pas, l'alibi sera vite trouvé du côté français, en pointant du doigt la responsabilité de l'Algérie qui aurait refusé de "faciliter les déplacements des harkis et de leurs enfants entre la France et l'Algérie", tel que le préconise le rapport Stora », assurant que le dossier de la mémoire, "il y a plus important que le problème des harkis qui, du reste, est un problème franco-français" notamment la question des crimes contre l'humanité, du traitement de la question des essais nucléaires, du problème du rapatriement des corps et des crânes d'Algériens encore en France, du problème des disparus ou encore de celui relatif aux archives. Il s'agit, en définitive, de toute notre mémoire et de notre patrimoine culturel qui doivent être discutés et soumis à débat.

Pour le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, la question de la mémoire relative à la période coloniale doit être traitée dans le cadre d'un dialogue d'Etat à Etat, entre l'Algérie et la France, « indépendamment des personnes, des groupes et autres cercles pour transcender les séquelles de ce passé douloureux. »

Brahim Oubellil

FORUM DE HAUT NIVEAU POUR LE DIALOGUE EN MÉDITERRANÉE

L'Algérie fait retentir sa voix

L'Algérie a participé hier, à Rome, à la 8ème édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED), avec une importante délégation ministérielle, composée du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-Up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid.

En juillet dernier, lors d'une de ses rencontres avec les médias nationaux, le président Abdelmadjid Tebboune a rappelé que « l'Algérie est un grand pays africain qui a son poids en Méditerranée ». Un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a fait observer que Rome-Med qui se tient depuis hier, durant deux jours, à Rome, intervient dans un contexte favorable aux relations algéro-italiennes: visite d'Etat effectuée par le président Abdelmadjid Tebboune en Italie en mai, tenue de la 4ème session du Sommet Intergouvernemental conjoint en juillet, et tout récemment la rencontre entre le président de la République et la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, en marge du Sommet de la COP27 à Sharm El Sheikh, en Egypte. Comme annoncé dans le communiqué du ministère, « les contributions de l'Algérie pour la promotion de la paix et de la prospérité dans la région, ainsi que sa vision par rapport aux développements enregistrés

récentement sur la scène internationale et ses recommandations pour construire un monde meilleur », ont été mises en valeur à cette occasion. Dans son intervention, Ramtane Lamamra a rappelé le rôle central que joue l'Algérie dans la région en œuvrant pour l'établissement de la paix et de la sécurité internationales. À ce propos, il a mis l'accent sur les résultats du Sommet arabe qui a eu lieu en Algérie, et sur la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel. Evoquant la tenue de la 31e session du Sommet arabe, Ramtane Lamamra a insisté sur l'esprit qui a prévalu au sommet, en se référant à ses résultats qui soutiennent la paix et la sécurité internationales, notamment en ce qui concerne la solution à deux États et l'Initiative de paix arabe pour résoudre la question palestinienne. "C'est la paix sur laquelle nous travaillons également avec la partie palestinienne", a ajouté le ministre rappelant "les efforts du président Tebboune, qui ont permis de rassembler toutes les factions palestiniennes et ont abouti à la déclaration algérienne". Ramtane Lamamra a fait remarquer que l'Algérie "recherche des relations équilibrées" et des espaces de coopération pour qu'il y ait des relations internationales "meilleures que les conflits dont nous avons hérité de la Seconde Guerre mondiale". Il a souligné que l'Algérie contribue à une amélioration qualitative des relations internationales, citant comme modèle, les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie, qui ont connu un grand dynamisme ces derniers

temps. Ramtane Lamamra a également exposé la position de l'Algérie qui plaide pour des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique et des solutions arabes aux problèmes du monde arabe. Selon le ministère, la session de cette année qui intervient sur fond de tensions et crises croissantes à l'échelle mondiale a été marquée par des débats autour de problématiques de portée globale, telles que l'avenir du multilatéralisme et de l'ordre mondial, les crises alimentaire et énergétique, ainsi que des questions concernant le développement durable et la protection de l'environnement.

DÉBAT SUR LE MULTILATÉRALISME AU CS DE L'ONU MOIS COURANT

Le multilatéralisme, problématique débattue au Rome-Med, et thème récurrent dans les rencontres internationales, sera à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations unies ce mois-ci.

En effet, le ministre indien des Affaires extérieures, Subrahmanyam Jaishankar, présidera un débat ouvert le 14 décembre où les États membres pourront échanger leurs idées sur les façons de "donner une nouvelle vie au multilatéralisme", avant de présider le jour suivant une séance d'information sur une approche mondiale contre le terrorisme, a fait savoir la représentante permanente de l'Inde auprès des Nations unies, Ruchira Kamboj, dont le pays assure en décembre la présidence du Conseil de sécurité.

M'hamed Rebah

RECONNU AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ PAR L'UNESCO

Le Rai, l'histoire d'une culture et identité typiquement algériennes

« Typiquement algérien », le Rai a été inscrit, jeudi, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO), en marge de la 17^{ème} session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, organisée du 28 novembre au 3 décembre 2022, à Rabat au Maroc.

« Nouvelle inscription sur la Liste du Patrimoine Immatériel : Rai, chanson folklorique populaire d'Algérie », a annoncé dans un tweet l'agence culturelle de l'ONU. Voilà qui mettra une fois pour toutes un terme aux campagnes et mensonges marocains, quant à la « paternité légitime » de ce style musical et sa poésie ancestrale. « Le débat est clos. De grands artistes marocains reconnaissent eux-mêmes que le Rai est 100 % algérien », estime Nasreddine Touil, directeur artistique et cofondateur du festival de rai à Oran dans les années 1980. Un triomphe pour un genre apparu dans les années 1920, chez les maîtres et maîtresses du melhoun traditionnel de l'Ouest algérien, tels Cheïkh Khaldi, Cheïkh Hamada ou Cheïkh Rimitti. Modernisé dans les années 1970, puis internationalisé depuis les années 1990, grâce à des artistes algériens comme Cheb Khaled, Cheb Hasni ou Cheb Mami, le Rai parle, par ces textes et sa musique, d'amour, de liberté, et de lutte contre les pressions sociales. Des textes crus, jadis accompagnés par la derbouka et le bendir, mais modernisés



Ph: DR

par le synthétiseur et les derniers outils technologiques, traversant les années sans qu'il puisse perdre de sa popularité et de son éclat. Selon le contexte socioculturel dans lequel elle a évolué, la musique Rai est devenue une marque de fabrique à laquelle s'identifient plusieurs générations de jeunes algériens, notamment ceux de la diaspora. Convergeant avec la sensibilité culturelle d'une société qui cherche à s'adapter à la modernité et au progrès, elle incarne l'ouverture au monde.

UN DOSSIER ET DES ARGUMENTS INCONTESTABLES

Dans son dossier de candidature, l'Algérie a précisé que le Rai était pratiqué à l'origine « au milieu des populations paysannes et de pasteurs nomades des hautes plaines steppiques et de l'atlas saharien à l'ouest du pays. Il s'est ensuite épanoui après l'indépendance en 1962. Au cours de l'important exode rural vers les centres urbains qui a suivi, Oran en est devenue la capitale ». Il est utile de souligner dans le sillage qu'avant la guerre d'indépendance, dans les années 1950, bon nombre des premières chansons Rai parlaient de colons français qui avaient déraciné des agriculteurs et des paysans algériens et

volé leurs terres. Par ailleurs, dans l'argumentaire présenté aux experts et représentants des pays membres, le Rai est présenté comme un chant populaire d'Algérie qui « respire et transmet une forte marque d'expression d'identité de la société qui lui a donné naissance et reconnaissance ». Depuis son berceau dans des villes de l'ouest algérien comme Oran, Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbès et Saïda, ce « chant populaire traduit la réalité sociale et chante l'amour, la liberté, le désespoir, la contrainte sociale, sans tabou ni censure, explique l'argumentaire.

Le Centre national de recherche en préhistoire, en anthropologie et en histoire (CNRPAH), lequel a élaboré le dossier de candidature au classement, rappelle que les maîtres (Chouyoukh) ont, deux siècles durant, chanté des textes de la poésie « melhoun » (poésie en langue arabe vernaculaire) interprétés avec un orchestre traditionnel constitué de « gallal » (tambourin tubulaire) et de « gasba » (flûte). L'argumentaire précise également que ce sont les femmes (cheïkhates) qui vont donner, au début du XX^e siècle, une orientation moins soumise aux langages convenus en imposant des codes transgressifs. Le Rai, a, par la suite connu une plus

grande diffusion géographique en Algérie vers le centre et l'est du pays, essentiellement grâce à l'avènement des supports d'enregistrement qui ont permis une large diffusion puis à aller et s'imposer sur la scène internationale.

« UN GAIN CULTUREL MONDIAL À JUSTE TITRE »

Le ministère de la Culture et des Arts a estimé que ce classement est une réussite culturelle et internationale que l'Algérie a mérité d'atteindre. « L'Algérie a réalisé à juste titre un gain culturel mondial, après l'approbation du comité de l'UNESCO pour enregistrer la chanson Rai comme patrimoine culturel immatériel algérien pour l'humanité », a déclaré le ministre dans un communiqué. Et d'ajouter : « Avec ce classement, l'Algérie témoigne de façon décisive de la reconnaissance mondiale de ce genre musical culturel, et confirme son authenticité algérienne incontestée, et c'est, avec sa noblesse, sa poésie et sa diversité musicale, un message d'amour et de paix pour toute l'humanité ». Suite à cette victoire bien méritée pour l'Algérie avec une reconnaissance internationale pour l'originalité de cette musique, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a fait part quant à elle de cette « justice historique et méritée », affirmant que « l'Algérie, tout en s'engageant noblement dans les efforts de l'UNESCO pour préserver le patrimoine culturel humain, poursuivra sa lutte pour remporter plus de victoires culturelles à l'échelle nationale et internationale ». Notons, par ailleurs, que l'Algérie compte, avec le classement du genre Rai, 9 éléments inscrits sur la liste du patrimoine mondial, à savoir Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen (Chedda), la célébration du Mawlid Ennabaoui (S'boue) à Timimoun, Rakb Ouled Sidi Cheïkh, la cérémonie de la Sebeïba, en sus de trois éléments en commun avec des États limitrophes, « imzad », « couscous » et « calligraphie arabe ».

Hamid Si Ahmed

H. S. A.

À L'ŒUVRE DANS LA PRÉSERVATION DES MÉTIERS ANCESTRAUX

Yacine Hamadi rend hommage aux artisans

Le rideau est tombé hier sur la 23^e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), organisée au Palais des expositions à Alger, du 24 novembre au 2 décembre courant. Une clôture qui a vu la présence du ministre du Tourisme, Yacine Hamadi, lequel a réitéré, durant son inspection à la SAFEX, dans le cadre de sa visite d'inspection de projets touristiques réalisés et en cours de réalisation dans la capitale, sa reconnaissance aux efforts des acteurs de l'artisanat, dans le souci « d'éviter la déperdition de notre patrimoine culturel et traditionnel ». Dans son allocution, Hamadi a insisté sur la nécessité « d'encourager les activités de l'artisanat à travers la mobilisation de toutes les ressources du secteur », estimant que l'artisanat est un métier « en voie de disparition », et qu'il fallait donc « assister les artisans pour la commercialisation de leurs produits sur le marché national et à leur ouvrir des horizons pour l'exportation ». Le MT a fait part, entre autres, de sa « reconnaissance à tous ces artisans pour leur contribution au développement de l'économie nationale et la préservation du patrimoine et de l'identité nationaux ». Évoquant l'importance de « la préservation de l'artisanat vu ses rôles socioéconomiques et culturels », il a appelé les Chambres de l'artisanat et des métiers à travers le territoire national à « redoubler d'efforts afin de créer une dynamique et des activités qui perdurent, et de préserver ainsi ces métiers ancestraux ». Rappelons que durant ces neuf jours du salon, 200 artisans ont représenté l'Algérie, alors que les neuf pays étrangers invités pour l'occasion, ont participé avec pas moins de 56 exposants. Ces derniers ont manifesté leur satisfaction des conditions de l'organisation et d'accueil qui leur ont été réservés durant cette manifestation, qui leur a permis de créer un cadre d'échange des expertises et des connaissances entre les artisans algériens et étrangers.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Les États-Unis saluent les efforts de la police algérienne

L'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin a exprimé, jeudi, sa considération pour les efforts des services de la Sûreté nationale dans la lutte contre la criminalité. En marge d'une visite de courtoisie à l'un des sièges de la police relevant de la sûreté de wilaya d'Alger, Mme Aubin a exprimé « sa considération pour les efforts consentis par les services de la Sûreté nationale dans la lutte contre la criminalité ». a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Dans ce contexte, il convient de rappeler qu'à l'occasion de la cérémonie de célébration du 60^e anniversaire de création de la Police algérienne, le ministre de l'Intérieur, des Col-

lectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a mis en avant, l'évolution et le professionnalisme de la Police algérienne, qui lui ont permis d'accomplir ses missions de la meilleure manière qui soit pour préserver la sécurité et les biens des citoyens. Merad a affirmé que les acquis réalisés visaient « une meilleure préparation pour accomplir les missions de la meilleure manière qui soit, conformément aux obligations de l'action policière, aux exigences de terrain et aux défis de l'heure, et ce, dans le cadre de la préservation de la sécurité du pays et du citoyen ainsi que ses biens conformément à la loi, aux chartes internationales et aux droits de l'homme ». Estimant que le niveau atteint était « le fruit

d'efforts colossaux consentis sur plusieurs fronts dans le cadre d'une vision clairvoyante reposant sur le professionnalisme et l'efficacité dans le rendement », le ministre a souligné « l'appui solide des autorités publiques à l'institution sécuritaire, outre l'intérêt accordé par le président de la République à la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles des affiliés à cette institution ». Il a également souligné l'importance de « renforcer la place de la femme dans les rangs de la sûreté nationale, ainsi que de soutenir les différents services de la police par des moyens modernes, selon une approche qui reflète la volonté sincère de continuer à accompagner cette institution, à la hau-

teur de sa place et sa renommée ». Pour sa part, le directeur général de la sûreté nationale, Farid Bencheikh, a rappelé dans son allocution les missions qui incombent à ce corps dans le cadre des « tâches de maintien de l'ordre public, de la sécurité publique, de la police générale et de l'organisation, et le pouvoir judiciaire représenté par le ministère de la Justice ». Soulignant que les services opérationnels de la Sûreté nationale « ouvrent, dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux et la criminalité sous toutes ses formes, en coordination permanente avec les instances judiciaires à tous les niveaux ».

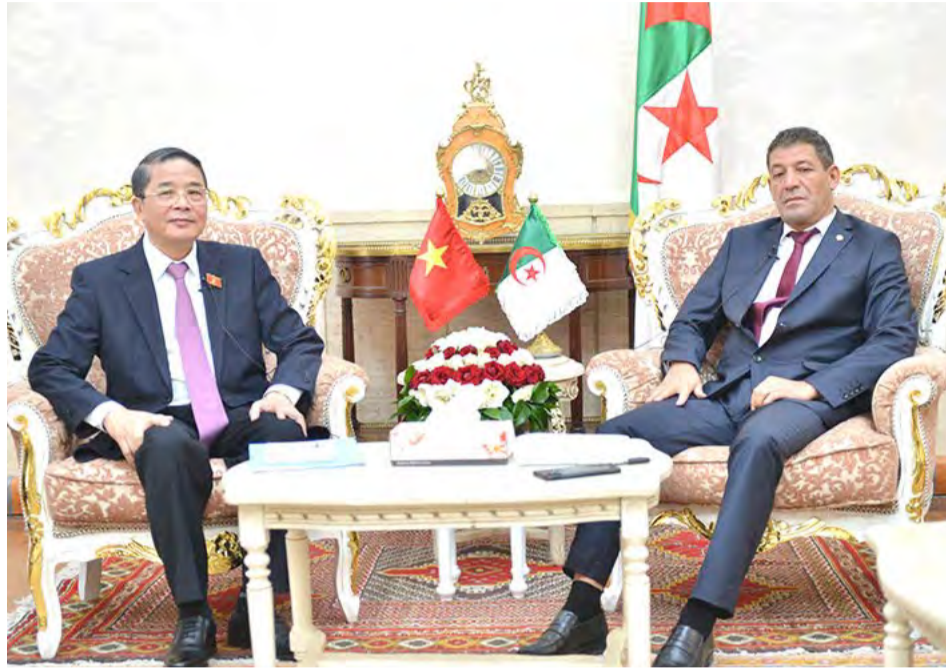
Sarah O.

ALGÉRIE/VIETNAM

Vers le renforcement de la coopération aux niveaux parlementaire, économique et culturel

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu le vice-président de l'Assemblée nationale de la République du Vietnam, Nguyễn Duc Hai, l'occasion pour les responsables d'évoquer, lors de cette rencontre, « l'état des relations bilatérales » entre les deux pays. Insistant sur « l'impératif d'exploiter les dénominateurs communs pour le renforcement de la coopération bilatérale à tous les niveaux ».

Le président de l'APN, Boughali, poursuit « à commencer par le volet parlementaire » a-t-il précisé, jeudi dernier. Exprimant sa satisfaction quant « à la convergence des vues entre les deux pays autour de plusieurs dossiers sur la scène internationale », le président de l'APN a rappelé les efforts de l'Algérie pour « défendre les causes justes, à l'instar des causes palestinienne et sahraouie », critiquant, dans ce sens, « la politique des deux poids deux mesures adoptée dans le traitement des crises dans le monde ». M. Boughali a évoqué en outre la coopération économique entre l'Algérie et la République du Vietnam, estimant qu'elle « était toujours modeste, alors que la loi sur l'investissement offre des opportunités pour insuffler une nouvelle dynamique, notamment dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de la



PH: DR

culture et de l'enseignement supérieur». Pour sa part, M. Nguyễn Duc Hai a expliqué que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre de « la célébration du 60e anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays qui sont appelés à relever les défis en vue de renforcer leur coopération aux niveaux parlementaire, économique et culturel ». Il a exprimé, en outre, son souhait de « développer les relations entre les commissions permanentes dans les Parlements des deux pays, et de tirer

profit de l'expérience de l'Algérie dans la numérisation de l'action parlementaire, ainsi que d'autres aspects de la coopération ». Abordant les relations bilatérales, M. Nguyễn Duc Hai a souligné que son pays « s'oriente vers les solutions pacifiques pour la résolution des crises » réitérant, dans ce cadre, « l'attachement du Vietnam au respect des résolutions onusiennes pour le règlement des crises », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

FORUM PARLEMENTAIRE DE BEYROUTH SUR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Appel à l'intensification de la coopération interarabe

Les travaux du Forum parlementaire sur le plan de développement durable de 2030 placé sous le thème « Renforcement du partenariat parlementaire dans l'action climatique dans la région arabe », auxquels a participé le Conseil de la nation, ont pris fin, mercredi dernier, à Beyrouth (Liban), le forum s'est penché sur « le rôle des parlements face aux menaces des changements climatiques,

notamment dans la région arabe, ainsi que le renforcement du progrès pour la réalisation des Objectifs de développement durable de 2030 », a indiqué jeudi un communiqué du Conseil. Les participants à ce Forum, organisé en partenariat entre la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Union interparlementaire (UIP), en collaboration avec le Programme des Nations

unies pour le développement (PNUD), ont rendu une déclaration portant des recommandations et de propositions sur « les voies et moyens de lutter contre le changement climatique étant une menace à l'environnement et d'en amortir les répercussions sur la concrétisation des ODD dans la région arabe ». Dans ce sillage, les participants ont mis l'accent sur « la nécessité d'intensifier la coopération et la coordination

interarabe, l'échange des expériences et d'expertise, outre l'appui et la promotion du rôle des parlementaires face à ce défi environnemental planétaire, à travers la mise en place de différents mécanismes législatifs », ajoute le communiqué. Le Conseil de la nation a été représenté à ce forum parlementaire par les sénateurs Moumen El-Ghali, Nour Hadj et Nouredine Habib.

L. Zeggane

SONATRACH

L'adoption de la norme « ISO 37001 » au centre des débats

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a tenu une réunion de travail sur l'adoption par, le Groupe Sonatrach, de la norme internationale « ISO 37001 » relative au système de prévention et de lutte contre la corruption. Intervenant jeudi à cette occasion Arkab, en sa qualité de président de l'Assemblée générale de Sonatrach, a mis en avant l'importance d'adopter les normes de gestion modernes et d'ancrer le principe de transparence et de gouvernance dans la gestion pour aligner le management du Groupe Sonatrach sur les méthodes de gestion modernes. Le ministre a écouté, durant cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, un exposé sur ce système qui est une norme internationale de management outillant les entreprises qui l'adoptent de mécanismes de contrôle et de programmes anti-corruption efficaces et permettant de promouvoir la culture de l'éthique au sein de l'entreprise. Il a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique générale du gouvernement visant à améliorer la gouvernance et la gestion des entreprises publiques et prévenir et lutter contre la corruption. Ont assisté à cette réunion le président directeur général du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar et des cadres du ministère

de l'Énergie et des Mines ainsi que du Groupe.

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE AVEC DEUX SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES SÉNÉGALAISES

Par ailleurs, le groupe Sonatrach a signé mercredi, un Mémoire d'entente avec deux sociétés pétrolières sénégalaises pour examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'amont et de l'aval des hydrocarbures. Le document a été paraphé par le Pdg de Sonatrach, Toufik Hakkar et Thiemo Seydou Ly, Petrosen rading & Services, Manar Sall, en présence des cadres diri-

geants du groupe. Le mémorandum d'entente vise à examiner les moyens de développement de la coopération entre Sonatrach et Petrosen et l'échange d'expériences, en plus de la formation, a expliqué Hakkar lors de la cérémonie de signature. À ce titre, des visites de délégations sénégalaises sont programmées, dans les semaines prochaines, aux installations et infrastructures pétrolières et gazières de Sonatrach, alors que des équipes de la compagnie nationale devront, à leur tour, se rendre au Sénégal pour explorer les opportunités de développement au niveau de l'amont et l'aval pétrolier, a ajouté Hakkar.

Ania Nch.

MARCHÉ PÉTROLIER

Le Brent en hausse à plus de 87 dollars

Les prix du pétrole ont enregistré, hier, une hausse sur le marché pétrolier. Le prix du Brent s'est fixé, en effet, à 87,17 dollars le baril après avoir été, la veille, en baisse avec un baril à 86,71 dollars. Les cours du pétrole ont augmenté, hier, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est vendu à 87,17 dollars, tandis que le baril de West Texas Intermediate américain pour livraison en janvier, vendu à 81,16 dollars. Une légère hausse par rapport aux cours du pétrole du jeudi, qui ont été en baisse avec un baril de Brent à 86,71 dollars, alors que le baril de West Texas Intermediate était à 81,41 dollars.

L. Zeggane

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Plus de 122 postulants

Invité à la chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur des industries sidérurgiques, mécaniques, aéronautiques et navales au niveau du ministère de l'industrie, Mohamed Djebali a annoncé jeudi que les « importations déguisées de véhicules » sont terminées ajoutant que « le nouveau cahier de charges fixe pour les constructeurs automobiles des échéances précises pour l'intégration de la pièce de rechange fabriquée localement. « On ne parlera plus de montage d'ici deux ans. Le nouveau cahier de charges fixe une cadence d'intégration allant de 10% à partir du 24ème mois d'exercice jusqu'à 30% au terme de la cinquième année », précise-t-il car en effet en plus de l'obligation d'intégrer des pièces produites localement, les constructeurs, sont tenus de fabriquer des véhicules avec des carrosseries et des châssis fabriqués et peints localement. Il a fait savoir que les constructeurs installés en Algérie produiront aussi des véhicules électriques, soulignant que des investisseurs ont exprimé leur souhait de mettre en place des bornes de rechargement ainsi que les équipements nécessaires à la circulation de ce type de véhicules. Selon lui, les constructeurs doivent atteindre un niveau de production de 60 000 à 70 000 unités/an pour être compétitifs et intégrer une « bonne partie » des pièces produites localement. M. Djebali a annoncé « le nombre des postulants aux dispositifs de concessionnaires et de constructeurs automobile est arrivé depuis le jour d'ouverture de la plateforme permettant l'inscription en ligne lundi dernier, 122 candidats y ont ouvert des comptes et 5 autres ont déposé des demandes préalables pour l'obtention des autorisations » expliquant qu'« Une commission ad-hoc a été installée pour traiter ces demandes et les postulants peuvent suivre en ligne et instantanément leurs dossiers ».

M. Seghilani

POUR MIEUX SERVIR LA CLIENTELE

Djezzy et Algérie Télécom concluent un partenariat stratégique

Djezzy et Algérie Télécom ont conclu une convention de partenariat dans l'objectif d'échanger leurs services et d'améliorer la qualité de service au profit des citoyens. La cérémonie de signature s'est déroulée, jeudi 1er décembre, au siège de Djezzy à Dar El Beida, en présence d'Adel Bentoumi, président-directeur général d'Algérie Télécom et de Mahieddine Allouche, directeur général par intérim de Djezzy ainsi que des cadres des deux opérateurs, a indiqué un communiqué de Djezzy. « Nous sommes heureux de conclure un partenariat avec Algérie Télécom, leader historique du secteur des télécommunications en Algérie. Cet accord s'inscrit dans le cadre de notre stratégie de développement et vise à créer une synergie afin d'améliorer la qualité de service et mieux servir nos clients. Cette association avec Algérie Télécom ouvrira la porte à de grandes opportunités de collaboration et de coopération apportant de la valeur ajoutée à l'écosystème et de nouvelles prestations aux consommateurs », a déclaré Mahieddine Allouche cité dans le communiqué. « C'est un honneur pour notre entreprise de compter parmi ses partenaires l'opérateur mobile Djezzy, ce qui constitue une réelle plus-value pour les deux entreprises. Ce partenariat axé principalement sur le partage de services à valeur ajoutée contribuera indéniablement à améliorer la qualité de service et participera à l'essor du secteur des TIC en Algérie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Algérie Télécom qui place le citoyen au cœur de ses préoccupations », a déclaré pour sa part Adel Bentoumi.

Ania Nch

NEGOCIATIONS SUR L'UKRAINE

Moscou rejette les conditions de Biden

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov a souligné sur l'exigence du président américain de voir son homologue russe «quitter l'Ukraine», pour entamer des négociations, que cette condition «bloquerait toute négociation», tout comme, a-t-il affirmé «la non-reconnaissance» des territoires rattachés à la Fédération de Russie par référendum.



Ph: DR

Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a rejeté le 2 décembre les conditions évoquées la veille par le président américain Joe Biden pour mener d'éventuelles négociations avec son homologue russe Vladimir Poutine au sujet du conflit ukrainien. Lire aussi Auprès de mères de soldats, Poutine assure que les buts de l'opération militaire seront atteints Interrogé lors d'un point presse, le porte-parole a souligné que Joseph Biden avait posé un préalable en affirmant que «les négociations ne seraient possibles qu'après le retrait de Poutine de l'Ukraine». Une condition «bien évidemment» inacceptable pour le Kremlin, Dmitri Peskov rappelant que «l'opération militaire spéciale se poursuit» pour atteindre les objectifs fixés. De surcroît, «les Etats-Unis ne reconnaissent toujours pas les nouveaux territoires au sein de la Fédération de Russie», a relevé Dmitri Peskov en référence au rattachement à Moscou par référendum, fin septembre, des Républiques populaires de Donetsk et

Lougansk et des régions de Kherson et Zaporozjié, jugé illégal et illégitime par les Occidentaux. Cette position de Washington «complique de manière significative la recherche d'un terrain [d'entente] pour une possible discussion», a observé le porte-parole.

Vladimir Poutine reste «ouvert aux négociations», assure Peskov Pour autant, Dmitri Peskov a réaffirmé que Vladimir Poutine «a toujours été et reste ouvert aux négociations», rappelant les tentatives du président russe d'engager «des négociations sur la base de projets préparés avec les Etats-Unis, l'OTAN et l'OSCE» avant le déclenchement de l'offensive en Ukraine. «Cette initiative n'a pas eu de réponse», a-t-il déploré, estimant que «la meilleure façon d'assurer nos intérêts [passe] par le biais de moyens diplomatiques pacifiques». Joseph Biden s'était dit «prêt» le 1er décembre à parler avec Vladimir Pou-

tine si ce dernier «cherche un moyen de mettre fin à la guerre» en Ukraine, fixant comme première condition un retrait des troupes russes. «Si tel était le cas, alors en consultation avec mes amis français et l'OTAN, je serais heureux de m'asseoir avec Poutine pour voir ce qu'il a en tête. Il ne l'a pas encore fait», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse commune avec le président français Emmanuel Macron, en visite à Washington. Le 1er décembre également, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov avait noté que Washington affirmait vouloir discuter des questions de stabilité avec Moscou, tout en expliquant dans le même temps que la Russie devait être battue en Ukraine et en «inondant» Kiev d'armes, ce qui selon lui empêche d'envisager, à ce stade, quelque négociation que ce soit.

R./ Agences

AFRIQUE DU SUD

Incertitudes sur l'avenir du président dans la tourmente

Il reste ou il jette l'éponge? L'avenir politique du président sud-africain Cyril Ramaphosa restait incertain vendredi, en raison d'un scandale lié à un cambriolage chez lui, où des liasses de dollars ont été retrouvées cachées dans un canapé. Après l'hypothèse forte d'une démission la veille, de nombreux indicateurs penchent désormais du côté de la stabilité. M. Ramaphosa doit encore s'adresser aux Sud-Africains, dans les prochaines heures ou jours. Les caciques du parti de Nelson Mandela, plombé par la corruption et une guerre de factions, doivent aussi se réunir dans l'après-midi pour arbitrer. Majoritaire au Parlement depuis 1994, l'ANC choisit le chef de l'Etat depuis la fin de l'apartheid et l'avènement de la démocratie. Le porte-parole de M. Ramaphosa avait pris les devants jeudi soir, affirmant que le président examinait «toutes les options» mais que l'heure était trop grave pour prendre des décisions «à la hâte». Cyril Ramaphosa avait passé la journée à consulter les poids lourds de son parti, écoutant les conseils, pesant

ses soutiens. Dans la matinée, des «proches» avaient confié aux médias sud-africains qu'il ne se battrait pas pour rester à son poste. Mais dans la soirée, l'inquiétude d'une possible démission semblait avoir suscité un revirement, le monde des affaires et une bonne partie de l'ANC volant à son secours. «Les décideurs à la tête de l'ANC ne veulent pas qu'il parte», résumait à l'AFP un cadre du parti sous couvert d'anonymat. Vendredi matin, même le chef de l'Eglise anglicane plaquait en faveur de «Cyril» comme l'appellent les Sud-Africains. «Personne ne devrait être au-dessus de la loi, mais porter un jugement définitif sur une personne en se basant sur une commission d'enquête préliminaire, qui n'a pas fait de détermination finale des faits, pourrait conduire à l'anarchie», argue Mgr Thabo Makgoba, successeur de Desmond Tutu. - Cyril ou le chaos - «Cyril» ou le chaos. C'est bien ce qui préoccupe nombre de Sud-Africains, y compris dans l'opposition, et les grands acteurs économiques de la première puissance industrielle du continent. Le rand, la

monnaie sud-africaine, s'est stabilisée après une vive chute jeudi. Tout semblait pourtant aller au mieux pour le président en début de semaine, à quinze jours d'une conférence cruciale de l'ANC. Il partait en grand favori pour obtenir la confiance en vue d'un deuxième mandat en 2024, si toutefois le parti, confronté à un désamour grandissant, remporte le scrutin. Mais mercredi, une commission parlementaire a publié un rapport accablant sur le scandale de Phala Phala, du nom d'une propriété du président à la tête d'une immense fortune personnelle, où il élève du bétail. M. Ramaphosa, 70 ans, «a pu commettre» des «violations et des fautes» dans le cadre du cambriolage en 2020 dans cette ferme, qui a révélé 580.000 dollars en espèces cachés sous les coussins d'un canapé dans «une chambre d'amis peu utilisée», selon le rapport. Il se retrouve ainsi sous la menace d'une procédure de destitution. Le Parlement se réunit mardi pour voter ou non le déclenchement d'une procédure en ce sens. L'ANC y jouit d'une confortable majorité

mais fera-t-il bloc autour de son président? Jeudi, plusieurs de ses membres influents en ont donné le gage, multipliant les interventions. «Nous irons au Parlement mardi, nous rejeterons ce rapport et la vie reprendra comme avant», assure confiant le député Mathole Motshekga, partisan affiché du président. «Le rapport ne dit pas qu'il doit répondre de cette affaire, il dit qu'il pourrait avoir à en répondre», nuance-t-il auprès de l'AFP, assurant que désormais «l'affaire est politique». Le scandale a éclaté en juin quand un ex-responsable du renseignement, proche de l'opposition à Ramaphosa au sein de l'ANC, a déposé plainte, révélant le cambriolage raté et accusant le président de ne pas avoir signalé l'incident ni à la police ni au fisc. M. Ramaphosa a toujours démenti. Selon lui, un homme d'affaires soudanais est venu dans son domaine acheter vingt buffles et a payé en liquide. Un employé a ensuite cru bon de cacher l'argent sous des coussins plutôt que dans un coffre-fort auquel plusieurs salariés avaient accès.

ETATS-UNIS

Le Congrès adopte une loi pour éviter une grève majeure du fret ferroviaire

Le Congrès américain a adopté jeudi une loi pour éviter une grève du fret ferroviaire potentiellement catastrophique pour l'économie américaine. Le texte, voté dans l'après-midi au Sénat après un scrutin similaire à la Chambre des représentants mercredi, impose à la profession un accord de branche, en dépit du fait qu'il n'a pas été approuvé par tous les syndicats. Le président Joe Biden a indiqué qu'il l'entérinerait dès qu'il serait transmis à la Maison blanche. «En travaillant ensemble, nous avons épargné à ce pays une catastrophe de Noël», a-t-il commenté dans un communiqué. Face à la perspective d'une grève à compter du 9 décembre, le dirigeant démocrate, grand partisan du transport ferroviaire, avait exigé du Congrès qu'il passe en force de façon législative, ce qu'il est habilité à faire en vertu d'une loi de 1926. Joe Biden, qui ne perd jamais une occasion d'affirmer, en général, son soutien aux syndicats, a jugé la situation actuelle trop périlleuse: une grève du fret aurait amputé l'activité économique américaine de deux milliards de dollars par jour, selon une estimation de l'Association américaine des chemins de fer.

BARRAGE DE LA RENAISSANCE

Le Soudan et l'Ethiopie disent opter pour un règlement pacifique

Le Soudan et l'Ethiopie ont décidé, jeudi, d'aborder de manière pacifique la question du barrage de la Renaissance construit sur le Nil Bleu et source de tensions entre Addis Abeba, Khartoum et le Caire. L'annonce en a été faite lors d'une rencontre entre le vice-président du Conseil de souveraineté soudanais, Muhammad Hamdan Dagalo et le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Damaki Mekonnen, dans la capitale, Khartoum, selon un communiqué du Conseil de souveraineté de transition. L'ambassadeur éthiopien à Khartoum, Bital Amir, a déclaré, selon le communiqué, que les deux parties «sont convenues d'aborder les questions du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne et des frontières de manière pacifique, conformément aux mécanismes conjoints entre les deux pays». Amir a expliqué que la réunion «a abordé le cours des relations bilatérales et les questions régionales d'intérêt commun».

RD CONGO

Le M23 accusé d'avoir massacré 50 civils

Après cinq jours de trêve, des combats à l'arme lourde ont repris jeudi dans l'est de la République démocratique du Congo entre le M23 et l'armée congolaise, qui a accusé ces rebelles d'avoir massacré mardi au moins 50 civils. Le M23 a rejeté jeudi soir ces accusations et demandé une «enquête indépendante». Un sommet réuni le 23 novembre à Luanda avait décidé un cessez-le-feu à partir du vendredi 25 à 18h00 (16h00 GMT), suivi deux jours plus tard du retrait du M23 des zones conquises depuis plusieurs mois dans la province du Nord-Kivu. Aucun retrait n'a été observé, mais les combats avaient cessé depuis samedi matin entre l'armée et le M23, même si ce dernier continuait de s'opposer à des milices,

**S
T
R
O
P
S**

SÉLECTION NATIONALE
Maxime Lopez envoie un signal à Belmadi

Au moment où tout le monde, parmi les supporters des Verts, ne cessent de réclamer une véritable "révolution" dans l'effectif de la sélection algérienne à partir du mois de mars prochain, les spéculations vont bon train au sujet des joueurs susceptibles de renforcer les rangs du "Club Algérie" en quête de rachat.

Il y a quelques jours, c'est le nom d'un nouveau joueur évoluant dans le "Calcio" italien qui vient s'ajouter à une longue liste de laquelle l'entraîneur national, Djamel Belmadi, devrait puiser au cours de son deuxième "mandat" aux commandes techniques de l'équipe nationale. Il s'agit du milieu de terrain, Maxime Lopez, dont les origines algériennes sont du côté de sa mère. Ce joueur, qui évolue au sein du club italien de Sassuolo serait très intéressé à l'idée de vêtir le maillot national, sachant que son frère aîné a déjà joué pour les sélections algériennes des catégories jeunes.

Le joueur de 24 ans a suscité, ces derniers jours, les regards après avoir envoyé un signal à sa manière au sélectionneur national. Maxime Lopez a tout simple-



Phs: DG

ment annulé son suivi pour la page officielle de la Fédération française de football sur Instagram.

Dans le même temps, il a commencé à suivre le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, sur le même réseau social, ainsi que Farid Boulaya, dans une attitude que d'aucuns ont qualifié d'un signe qui ne trompe pas sur son désir de rejoindre l'équipe nationale.

Le comportement de Maxime Lopez rappelle étrangement celui de Mehdi Leris, un autre joueur évoluant dans le championnat italien, qui avait suivi la

même voie avant d'être appelé en sélection nationale lors du précédent stage de novembre, et au cours duquel il a fait ses deux premières apparitions sous le maillot algérien contre le Mali et la Suède. Pour les spécialistes, une éventuelle arrivée de Maxime Lopez constitue tout simplement un renfort de taille pour l'équipe nationale, qui souffre énormément dans l'entrejeu. Et puis, selon les mêmes avis, l'ex-pépète de l'O Marseille ne cesse de monter en puissance depuis qu'il a rejoint son club italien il y a de cela trois saisons.

Hakim S.

SA NOMINATION À LA TÊTE DE LA DTN A SUSCITÉ LA POLÉMIQUE
Mustapha Biskri répond à ses détracteurs

La nomination de Mustapha Biskri à la tête de la direction technique nationale, annoncée en fin de semaine par le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, a suscité des réactions hostiles au technicien. Leurs auteurs se sont vite précipités pour dénigrer ce choix fait sur la base d'un recueil de candidatures. Face à ces critiques, Biskri est sorti de sa réserve pour rappeler à ses détracteurs qu'il disposait d'une riche expérience sur les terrains de football, tout en détenant un diplôme supérieur reconnu même par les instances footballistiques internationales. "Certains ont avancé que je suis propriétaire d'un diplôme de basketball, alors que cela est totalement faux. D'ailleurs, même ma petite taille ne me permettait pas de pratiquer ce sport", s'est insurgé.

Celui qui compte dans son palmarès un titre de champion d'Algérie en tant qu'entraîneur-adjoint avec le MC



Alger en 1999, a, en outre, indiqué que sa candidature pour le poste de DTN a été motivée par son désir de mettre son expérience professionnelle et académique au profit des différentes sélections nationales. Mustapha Biskri détient un diplôme de doctorat dans l'entraînement sportif d'élite délivré par l'institut de l'éducation physique

et sportive de la faculté d'Algérie.

Il exerce actuellement au sein de laboratoires de recherches sportives, et encadre les étudiants de master et de doctorat à l'université d'Alger. Le technicien de 62 ans va toutefois exercer une fonction méconnue ou obscure pour beaucoup, la tâche du DTN est pourtant cruciale au

bon fonctionnement d'une fédération, et notamment de ses différentes sélections. D'un point de vue logistique, d'un point de vue stratégique, d'un point de vue financier, c'est le DTN qui est chargé de jouer le rôle de maître d'orchestre. Son absence se fait notamment ressentir pour des sélections jugées moins importantes, comme les Féminines qui n'ont plus eu de stage depuis 7 mois désormais.

La FAF a annoncé que parmi les trois candidats retenus suite à son appel d'offre, à savoir Mustapha Biskri, Kader Ferhaoui (11 capes en Vert) et Kamel Kolsi (de nationalité tunisienne), le premier nommé avait été retenu.

Aucun détail n'a été communiqué quant au type d'engagement qui lie le nouveau DTN, absent des terrains de football depuis un bon bout de temps, à la FAF.

H. S.

MILA. SALON DE LA PRODUCTION LOCALE ET DE L'EXPORTATION

50 exposants présents

Cinquante (50) exposants participent à la deuxième édition du Salon de wilaya de la production locale et de l'exportation de Mila, organisée par la direction locale du commerce et de la promotion des exportations.

Les participants à ce salon ouvert mardi soir à la maison de la culture Mebarek El Mili de la ville de Mila, sont des producteurs agricoles et des artisans de la même wilaya, venus pour exposer leurs produits et s'informer sur les facilités douanières et les incitations fiscales. Parmi les exposants, Salah Ladraâ, responsable commercial d'une entreprise privée spécialisée dans la production des pâtes, la transformation des produits agricoles et la production de légumes et de fruits surgelés, a affirmé à l'APS que cette manifestation de deux jours "est une opportunité pour la commercialisation de divers produits exposés par des opérateurs économiques". Dans ce même contexte, il a indiqué que "la présence d'exposants tous secteurs confondus, nous permet de connaître de près la production disponible et d'avoir une idée sur le marché local, ce qui nous aide en tant que producteurs pour mettre en place un plan de



marketing efficace, gagner la confiance du consommateur et de s'orienter vers l'exportation". Pour sa part, le directeur local du commerce et de la promotion des exportations, Aissa Mechachou, a souligné que ce salon se distingue par une forte participation des producteurs locaux et des opérateurs économiques activant dans la région dans le domaine de l'exportation, dont le nombre a atteint 16 exportateurs, en plus de la participation de différentes instances publiques concernées par la promotion des exportations, à l'instar des services des douanes et des impôts. Le même responsable a révélé a

cet égard que la valeur des exportations de la wilaya de Mila, depuis le début de l'année jusqu'à la fin du troisième trimestre, s'élève à 2,5 millions d'euros, revenus des exportations de divers produits agricoles et industriels tels que les dattes, l'huile d'olive, les oignons et les escargots, en plus du cuir qui fait partie depuis cette année des exportations de cette wilaya. S'agissant de la destination des exportations, la même source a fait savoir que la wilaya de Mila a effectué cette année des opérations d'exportation vers plusieurs pays comme la Grande Bretagne, l'Inde, la Mauritanie, la Turquie.

GUELMA. ÉNERGIE

Ouverture de 82 points de vente de gaz butane

La distribution de gaz butane dans la wilaya de Guelma a été renforcée en prévision de l'hiver par l'ouverture de 82 points de vente supplémentaires dans les zones non raccordées au réseau de gaz naturel, a indiqué jeudi le directeur local de l'Energie et des Mines, Mohamed Laïd Merdaoui. M. Merdaoui a déclaré, à l'APS, que les capacités de stockage globales au niveau des points de

vente atteignent 12.555 bou-

teilles, une "quantité suffisante" pour fournir du gaz butane à tous les foyers non raccordés au réseau de gaz naturel durant l'hiver, période pendant laquelle la consommation quotidienne se situe entre 2.500 et 3.000 bouteilles. Il a souligné que l'approvisionnement des points de vente en gaz butane s'effectue régulièrement et selon un programme étudié dans la wilaya, assurant que toutes les communes connaissent une dispo-

nibilité de cette énergie vitale. Le responsable a précisé que la région sud-ouest de la wilaya de Guelma (commune de Tamlouka et ses environs) est approvisionnée par la wilaya d'Oum-el-Bouaghi, les communes de l'ouest, à partir d'Oued Zenati et les villages avoisinants, sont alimentés à partir de Constantine, les régions nord et est reçoivent du gaz butane de la wilaya de Skikda. M. Merdaoui a signalé en outre que la wilaya de

Guelma dispose d'un centre d'enfûtage d'une capacité de 4.000 bouteilles gaz butane/jour et une capacité de stockage de 30.000 bouteilles/jour. Il a assuré que la demande en bouteilles de gaz butane sera satisfaite pleinement dans la wilaya de Guelma, grâce à un stock supplémentaire et une flotte de véhicules de transport pour se fournir à partir des stations d'approvisionnement des wilaya voisines.

AÏN-DEFLA. MAUVAISE UTILISATION DU GAZ NATUREL
Lancement d'une campagne de sensibilisation

Le coup d'envoi de la campagne de sensibilisation aux risques liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel a été donné cette semaine par la direction de distribution d'électricité et de gaz d'Ain Defla et la Protection civile, a-t-on appris, mercredi, auprès de la même société. Cette campagne, lancée hier mardi et qui se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2023, consiste à sensibiliser les citoyens sur les "risques de la mauvaise utilisation du gaz naturel, aux bonnes méthodes d'utilisation des appareils de chauffage et à la prévention des risques de monoxyde de carbone", a souligné à l'APS, le chargé de communication de la direction de distribution d'Ain Defla, Brahim Nacéri, lors d'une journée portes ouvertes organisée à l'Office des établissements de jeunes (Odej). Il a ajouté qu'une caravane sillonnera les 36 communes de la wilaya, notamment les villages qui ont été récemment raccordés au réseau du gaz naturel en vue de "leur expliquer les consignes pour éviter les asphyxies et les explosions dues au gaz durant la saison du froid". Le secteur de l'éducation nationale, la formation professionnelle et l'université seront touchés par la campagne de sensibilisation, menée en collaboration avec la protection civile et les acteurs de la société civile, a souligné M. Nacéri. Pour sa part, le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Kamel Hamdi a affirmé à l'APS que le gaz de monoxyde de carbone a fait deux (02) morts à Aïn Defla entre janvier et octobre de l'année en cours, ajoutant que ses services ont effectué 17 interventions pour secourir 32 personnes victimes d'asphyxie durant la même période.

BIKSRA. AMÉNAGEMENT

750 millions DA pour l'entretien du réseau routier et des ouvrages d'art

Une enveloppe financière estimée à 750 millions DA a été allouée dans la wilaya d'Ouled Djellal, au titre de l'exercice 2022, pour l'entretien du réseau routier et des ouvrages d'art, a-t-on appris mercredi auprès du Directeur des travaux publics (DTP), Abdelhakim Mechehat. En sus de l'entretien des chemins de wilaya et communaux, ces actions concernent le réaménagement des ponts d'Oued El Djedi, à la sortie Sud de la wilaya et ceux d'Oueds Difil et Amesnadj, en plus de deux autres opérations visant deux ouvrages similaires situés entre les communes de Biskra et d'Ouled Djellal, a précisé le même responsable. Il a fait savoir à ce propos que les projets d'entretien des CW et des chemins communaux (CC) a nécessité la mise en place de deux (2) montants financiers de l'ordre de 300 millions DA pour chacun, signalant que les travaux de ces opérations seront lancés "prochainement". Selon le représentant local du secteur, six (6) autres actions inscrites dans ce même cadre, feront l'objet d'une opération de réévaluation. Les mêmes services pour-

suivent une stratégie visant à développer le réseau routier, à travers la réhabilitation du réseau des CW et CC, ainsi que l'évitement de la ville d'Ouled Djellal, le dédoublement de la RN 46 reliant les communes d'Ech Chaïba et de Bir Al-Naam ainsi que le dédoublement de la RN 46 entre Bir Naâm et les limites de la wilaya d'El Meghaier, a-t-il noté. Des efforts seront également déployés par le secteur des travaux publics dans la même

wilaya, a ajouté M. Mechehat, pour l'ouverture de nouveaux tronçons routiers reliant Ouled Djellal et les nouvelles wilayas du Sud, à l'instar d'El Meghaier et de Touggourt, ainsi que le suppression des "points noirs" signalés sur les chemins de wilaya. La wilaya d'Ouled Djellal dispose d'un réseau routier long de 1159 km dont 83,5 km de RN, 332 km de chemins de wilaya et 743,8 km de chemins communaux.

EL TARF. RESSOURCES EN EAU

Le taux de remplissage des barrages atteint 53 %

Les barrages en exploitation dans la wilaya d'El Tarf ont enregistré un taux de remplissage oscillant entre 40 et 53 pour cent (pc) après les dernières précipitations, a indiqué jeudi le directeur des Ressources en eau, Abdenacer Mokhnache. "La hausse du niveau des barrages enregistrée à la faveur des dernières pluies évaluées à 80 mm concerne les barrages de Chafya, Boukous et Maksa", a indiqué le responsable, ajoutant que "le volume globale des eaux dans les barrages atteint 80 millions m³". M. Mokhnache a précisé que "le taux de remplissage du barrage Chafya est actuellement de 13 pour cent affichant une augmentation de 5 pc, celui de Maksa est passé de 60 à 70 pc, alors que le remplissage du barrage de Boukous est passé à 50 pc".

CONSTANTINE. COUR DE JUSTICE

Lancement du service de retrait à distance des décisions et jugements

La Cour de justice de Constantine a lancé un nouveau service numérique qui permet aux citoyens de retirer à distance les décisions et jugements émis par les diverses instances judiciaires du pays, a annoncé mercredi Mme Widad Bouchaïla procureur général adjoint près cette cour de justice.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la 2^{ème} journée des portes ouvertes sur "les avantages accordés au citoyen lors du règlement de l'amende et frais judiciaires des jugements", Mme Bouchaïla a précisé qu'il a été procédé à la mise en service d'une nouvelle procédure administrative à la Cour de justice de Constantine permettant le retrait des jugements prononcés par les tribunaux et les décisions prises par les cours de justice au travers d'un service numérique à distance évitant ainsi le déplacement vers la wilaya où le procès s'est déroulé. Selon Mme Bouchaïla, cette mesure rentre dans le cadre de la poursuite des efforts de l'Etat visant à renforcer les procédures de facilitation entamées en 2017 à l'instar de l'échelonnement du paiement des amendes et frais de justice et de la possibilité de s'en acquitter au niveau de n'importe quelle instance judiciaire du pays outre la réduction de 10 %



Ph: DR

du montant de l'amende en cas de son paiement dans les 30 jours de la date de notification et en cas de paiement pour action réparation par la force de la loi. De son côté, Mr. Rabah Derouaz (avocat près la Cour de justice de Constantine), a souligné que cette mesure de retrait à distance des décisions de justice constitue un grand apport aux mesures décidées par le législateur algérien dans la mesure où elle sert à la fois les avocats, les justiciables et les citoyens et leur évite la peine du déplacement vers d'autres wilayas. Il a également relevé que ce service ne se limite pas au retrait de ces documents, il permet

aussi de suivre le déroulement du procès en cas de report ou de fixation de la date de prononciation du jugement, ajoutant que ce nouvel avantage est aussi accessible au travers des divers tribunaux de la wilaya. Au cours de la seconde journée de la manifestation, des opérations de test de retrait à distance des décisions de justice ont été effectuées en présence de cadres et avocats près la Cour de justice de Constantine permettant aux citoyens de découvrir cette prestation qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public, de la numérisation du secteur et du rapprochement de la justice au citoyen.

TIZI-OUZOU. ENTREPRENEURIAT

Plus de 7200 femmes inscrites au registre de commerce

Au Total 7.215 femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou sont inscrites au registre de commerce, a-t-on appris, mercredi auprès de l'antenne locale du Centre national du Registre de commerce (CNRC). Le nombre de femmes entrepreneurs représente 8 % du nombre total des inscrits au CNRC à Tizi-Ouzou, selon les chiffres communiqués à l'occasion d'une journée sur "l'entrepreneuriat féminin en Algérie : enjeu, obstacles et solutions", organisée dans le cadre d'une caravane nationale sur l'entrepreneuriat féminin, initiée par une boîte spécialisée dans l'événementiel (Magma événements) et lancée à partir de cette wilaya. Le taux des femmes entrepreneurs est en "évolution continue", selon la situation présentée par le CNRC qui a relevé également l'augmentation du nombre d'inscriptions pour les femmes ces dernières années. A noter que le CNRC de Tizi-Ouzou compte au total 90.509 inscrits dont 83.631 personnes physiques et 6878 personnes morales. Sur ce total, 7.215 sont des femmes dont 6.798 personnes physiques et 417 personnes morales, a-t-on précisé. Sur le total de femmes entrepreneurs, 959 activent dans le secteur de la production, 2 dans l'artisanat, 15 dans le commerce de gros, 32 dans l'importation, 3.608 dans le commerce de détail, 2.975 dans les services, et 3 dans l'exportation. Le wali, Djilali Doumi, qui a ouvert cette rencontre abritée

par la maison de la culture Mouloud Mammeri et ayant regroupé de nombreuses femmes entrepreneurs de la wilaya, a mis en exergue la contribution que peut apporter la femme à l'économie. "La femme entrepreneur représente une force complémentaire à intégrer dans la dynamique économique. A Tizi-Ouzou, elle est un exemple de réussite", a-t-il dit. Il a ajouté que "localement, même si les femmes ont créé de petites entités économiques, elles concourent à l'économie locale mais contribuent aussi à la fixation des populations pour le cas de la femme rurale". A l'occasion, M. Doumi a assuré que l'administration assurera à ces femmes entrepreneurs "l'accompagnement nécessaire", saluant leur

"compétence" et leur "ténacité" qui "font leur force", a-t-il dit. Placée sous le slogan "Elles réussissent", la caravane de la femme entrepreneur sillonnera plusieurs wilayas dont Boumerdes, Bouira, Alger et une wilaya du sud, non encore définie, avant de revenir à Tizi-Ouzou pour la clôture, a indiqué à l'APS, Assia Hamzi de Magma événements.

CHLEF. PÊCHE

Entrée en service de la poissonnerie d'El Marsa à la fin de l'année

L'entrée en service de la poissonnerie d'El Marsa (Chlef) interviendra "à la fin de l'année en cours", a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya. "La poissonnerie de la commune d'El Marsa, Nord-ouest de Chlef, entrera en service à la fin de l'année en cours, en application des décisions issues de la rencontre ayant réunie, en début de semaine, les autorités locales avec les directions de la pêche et du commerce, et l'entreprise de gestion des ports", a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Hocine Melikeche. Réalisée pour une enveloppe de 200 millions de DA, cette halle aux poissons englobe une chambre froide, une machine à glace, 14 étals de vente, neuf (9) bureaux, des agents de vente, et un bureau vétérinaire pour le contrôle des produits de la pêche, a ajouté le même responsable. Outre sa contribution attendue à la création de 50 emplois, cette structure assurera de meilleurs conditions d'exercice pour les professionnels du secteur, parallèlement au respect des normes d'hygiène et de conservation du poisson, s'est félicité M. Melikeche. A noter que ce projet de la poissonnerie d'El Marsa a été réceptionné en 2016, mais

il n'est pas entré en service en raison d'un nombre de réserves. Actuellement, sa gestion a été transférée de l'entreprise de gestion des ports au profit d'un conseil consultatif, englobant l'entreprise de gestion des ports, la direction de la pêche et de l'aquaculture, la Chambre de pêche, les directions des transports, de l'agriculture et du commerce et des représentants d'agents de vente. Par ailleurs, le secteur de la pêche à Chlef va bénéficier d'un autre projet de poissonnerie (de 2^{ème} degré) prévu à l'abri de pêche de la commune de Sidi Abderrahmane, dans le but d'organiser les activités de vente et de commercialisation des produits de la mer. La wilaya de Chlef dispose, actuellement, d'une poissonnerie pour la vente en gros dans la ville de Ténés, tandis que la Direction de la pêche a introduit plusieurs propositions pour la réalisation d'une poissonnerie au niveau du chef lieu de wilaya, accusant un manque en la matière. Chlef compte la 2^e plus longue bande littorale du pays, avec 129 km de côtes. La wilaya est leader national en aquaculture marine, grâce à la disponibilité en son sein de six (6) fermes marines.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ.

HABITAT RURAL

Levée des contraintes sur près de 4 000 aides financières

Les contraintes entravant les travaux de réalisation d'un quota de 3.906 aides financières de l'Etat destinées à l'habitat rural dans plusieurs communes de Bordj Bouarréridj ont été levées, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya. Le chef de l'exécutif local, Kamel Nouicer, a insisté, au cours de la réunion de l'exécutif relative aux programmes de l'habitat rural, sur le lancement dans les meilleurs délais des travaux de construction de 3.906 habitations rurales dans plusieurs communes de la wilaya (1.505 aides non consommées financièrement, alors de 2.401 aides attendent la remise des décisions d'attribution). "La nonchalance des Assemblées populaires communales (APC) dans l'élaboration des listes des bénéficiaires, les cas non statué d'indemnisation des propriétaires de terrains où seront construites les habitations compte tenu de la nature juridique des terrains réservés à ces habitations (à vocation agricole), en plus du retard dans le lancement des travaux en dépit de la remise des permis de construire aux bénéficiaires, figurent parmi les principales raisons du retard", a-t-on fait savoir. Les contraintes ont été levées grâce à des instructions fermes en vue de l'élaboration des listes des bénéficiaires dans les communes accusant du retard "avant fin 2022" et les déposer auprès des services concernés de la wilaya pour statuer ou transférer le dossier aux chefs de daïras, a-t-on expliqué. Par ailleurs, le wali a instruit les services concernés de lever les réserves enregistrées afin de permettre aux concernés de bénéficier des aides financières pour construire leurs habitations, avant d'insister sur une collaboration constante entre les chefs de daïras, les APC et la Direction du logement pour assainir la nomenclature des aides non consommées financièrement.

SAÏDA. COMMUNE DE SIDI AHMED

Distribution prochaine de plus de 90 logements LPL

Une opération de distribution de 94 logements publics locatifs est prévue au début de décembre prochain dans la commune de Sidi Ahmed, à l'occasion de la célébration du 62^{ème} anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya de Saïda. Les services de la daïra d'Aïn Lahdjet dont relève cette commune ont affiché, mardi, la liste des bénéficiaires de ce quota de logements. Un délai de huit jours a été fixé pour la réception des éventuels recours des citoyens. Par ailleurs, les services de l'OPGI superviseront la semaine prochaine un tirage au sort pour fixer les sites des bénéficiaires de ces logements. Le wali de Saïda, Ahmed Boudouh, a donné, mardi, lors de sa réunion avec les directeurs de l'exécutif, des instructions strictes au directeur de l'OPGI pour accélérer l'achèvement du raccordement de ces habitations au réseau de gaz naturel, indique-t-on de même source. Il est à noter que l'OPGI compte un programme de 330 logements de la formule public locatif dans la commune de Sidi Ahmed. 200 unités sont déjà réalisées et le reste est en chantier.

OPÉRA D'ALGER

Retrouvailles festives avec «Lemma Becharia»

La troupe féminine "Lemma Becharia", un orchestre traditionnel transgénérationnel menée par la chanteuse Souad Asla, a gratifié jeudi soir à Alger, le public d'un voyage musical original de chants et notes du patrimoine du Sahara algérien.

Accueilli à l'Opéra d'Alger, le spectacle a drainé un public nombreux, majoritairement féminin, qui a interagi avec l'artiste et les membres de cette troupe transgénérationnelle, dont fait partie la doyenne de 82 ans, Zahra Kherrabi dite "Hadja Zaza", virtuose du bendir et spécialiste de la "hadra". Avec Aziza, Khadija, Many, Sabrine, la musicienne de 24 ans, et les autres, la troupe a galvanisé un public ravi de retrouver cet orchestre original venu de la Saoura. Fidèle à son traditionnel cachet musical et son style vestimentaire, la troupe a enchanté ses fans d'un florilège de pièces tirées en partie de son album "Lemma" (Rassemblement), comme "Sidi moulana", "Baba mimoune" et "Khayri Anna" mettant en valeur les chants féminins de la Saoura et des musiques du Sahara. Bendir, t'bel, guitare électrique et claquements des mains ont suffi pour mettre le public en transe et l'emporter dans un voyage embelli de nouvelles chansons et compositions, dévoilées pour la première fois au public. Souad Asla, leader du groupe,



pe, a fait savoir dans une déclaration à l'issue du spectacle, que la troupe prépare son deuxième album qui devra sortir en mars 2023. Formé en 2015 par la chanteuse Souad Asla, le groupe du sud-ouest algérien est constitué d'une dizaine de chanteuses et musiciennes de la région de Béchar, dont Hasna El Becharia, Zohra Kherrabi, Rabea Boughazi ou encore Mabrouka Brik. La "Ferda" féminine, le diwan mais aussi des chants traditionnels comme "Zefanates", "hadra" et "Djebbaryates" (troupe

musicales locales) chantés lors des fêtes familiales ou populaires, sont autant de styles exécutés sur scène par la troupe qui entend vulgariser des musiques comme le "Haidous" et le "Chellali", très rarement joué en public. En février 2018, "Lemma Becharia" avait sorti son premier album, "Lemma" (Rassemblement), dédié à la sauvegarde du patrimoine musical de la Saoura. En plus de l'Algérie, la troupe s'est produite sur plusieurs scènes à l'étranger notamment en France, Suède, Belgique et Pologne.

HOMMAGE À MOUFDI ZAKARIA

Le poète de la Révolution algérienne

Une rencontre en hommage au grand poète Moufdi Zakaria, auteur de l'hymne national et poète de la Révolution algérienne, a été organisée mercredi à Alger dans le cadre de la célébration du 68e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération. Organisée par la Fondation Moufdi Zakaria et le Palais de la culture qui porte son nom, cette rencontre qui se veut un hommage à un grand nom de la poésie révolutionnaire, a été marquée par l'intervention d'universitaires et poètes et de déclamations des oeuvres du poète. L'universitaire Laâmri Bengasmia s'est intéressé dans son intervention, à la poésie de Moufdi Zakaria, qui puise dans le patrimoine algérien. Il a relevé, dans une approche académique, l'usage du verbe "tranchant" et "judicieux" dans l'œuvre poétique de l'auteur de l'hymne national "Qassaman". Pour sa part, l'universitaire Djallal Eddine Bengasmia, également enseignant à l'université de Bouira, a affirmé que les poèmes de Moufdi Zakaria, continuent de résonner toujours de génération en génération, grâce à un verbe à la fois "éloquent" et tranchant". Présents à cette rencontre, les poètes Brahim Seddiki et Saliha Khelifi ont déclamé des oeuvres en hommage à Moufdi Zakaria, icône de la poésie révolutionnaire qui a contribué à la prise de conscience pour la lutte contre le colonialisme. Natif de Béni Izguen, à Ghar-daïa, en 1908, Moufdi Zakaria,



de son vrai nom Cheikh Zekri, s'engage dans l'action politique et patriotique au début des années 1930. Militant actif au sein du mouvement national,

le poète a fait un parcours "remarquable" dans plusieurs formations politiques notamment dans le Parti du peuple algérien (PPA), le Mouvement

pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et le Front de libération nationale (FLN). Auteur des chants de la Révolution et de l'hymne national "Qassaman", Moufdi Zakaria a légué une œuvre riche en production littéraire et poétique, qui reflète la réalité algérienne et son combat pour la liberté et le recouvrement de la souveraineté nationale. Décédé le 17 août 1977 à Tunis, Moufdi Zakaria a été inhumé à Béni Izguen, sa ville natale. Son nom est immortalisé et porté par plusieurs établissements culturels et édifices publics à la mémoire du poète et mujahid qui a marqué de son empreinte le champ littéraire et politique algérien.

RENDEZ-VOUS DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL À AIN EL BEIDA (OUM EL BOUAGHI)

Le public au rendez-vous

Le public a réservé jeudi un bon accueil à la pièce "Errih fi Echbek" présentée sur la place attenante du Théâtre régional d'Ain Beida (Oum El Bouaghi) en ouverture du rendez-vous du théâtre professionnel. Produite par la coopérative "Tassili" de Constantine et signée par le metteur en scène Yacine Tounsi, le spectacle qui appartient au genre du théâtre de rue a été très applaudi par les spectateurs. "Errih fi Echbek" (Le vent dans le filet) traite le phénomène social de l'escroquerie à partir d'un texte de Kameleddine Ferad et avec le jeu interactif des comédiens Kamel, Hamza, Seifeddine et Yacine, a indiqué à l'APS, Yacine Tounsi. Le réalisateur, a ajouté que ce spectacle est sa seconde expérience dans le théâtre interactif de rue qui aborde dans un style humoristique la course de certaines personnes pour l'argent par tous les moyens y compris l'escroquerie faisant fi des valeurs morales. Beaucoup de spectateurs ont apprécié cette forme de

théâtre dont la jeune Wissam accompagnée de sa sœur Meriem 11 ans qui a considéré que le théâtre et particulièrement de rue aide les jeunes et les enfants à découvrir de nouvelles idées et à jouir des spectacles. L'ouverture de la manifestation a également donné lieu à la distinction de troupes et de figures de théâtre de la wilaya d'Oum El Bouaghi dont la troupe "Farah" pour le théâtre d'Ain Beida qui a remporté le prix du meilleur spectacle pour sa pièce "Echems Enna lma" au Festival national de théâtre pour enfants à Constantine (2022), Mourad Badis doyen des comédiens de la wilaya et le compositeur de musique de théâtre Abeladhim Khoumri. Les adeptes du 4e art auront sept jours durant ce rendez-vous au Théâtre régional Raouf-Gheraf d'Ain Beida pour apprécier des spectacles théâtraux dont notamment "El Flouka" de l'association "Essarkha" de Skikda et "Ettaihou" du Théâtre régional d'Annaba.

FESTIVAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE D'ANNABA "Chajarat El maouz" remporte le prix "Keltoum"

La pièce de théâtre "Chajarat el maouz" du théâtre régional de Skikda, a décroché le prix "Keltoum" de la meilleure représentation du 5ème festival culturel national de la production théâtrale féminine, clôturé mercredi soir, au théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba. Œuvre dramatique mise en scène par chahinez Naouache et produite par le théâtre régional de Skikda en 2022, traite de "la philosophie de la vie et de la sagesse qui sous-tendent la succession des générations et impliquent la nécessité de la coexistence, à travers la métaphore du bananier (Chajarat El maouz) qui survit à son propre dépérissement, traduisant ainsi les liens entre les générations". Le prix "Keltoum" du meilleur rôle féminin a été décerné à la comédienne Souad Djenati, pour son rôle dans "Mira" de la troupe "Mosaïque" de Sidi Bel Abbès, le prix "Keltoum" du meilleur rôle masculin, a été décerné au comédien Redouane Boukachabya, pour son rôle dans "El Djabbana" de l'association "Moubdioun bila houdoud" d'Annaba. Le prix "Keltoum" de la meilleure mise en scène a été attribué à Hichem Bousahla, pour la pièce "Mira", le prix "Keltoum" de la meilleure adaptation a été partagé par Asma Ben Ahmed et Balkis Boukeloua, pour leur travail sur la pièce "Deth" de l'association "Baraim el thakafa" de Skikda. La pièce de théâtre "Tin Akin" de l'association culturelle "Ithran Takerboust" de Bouira a décroché le prix "Keltoum" de la meilleure musique originale, la comédienne Nessiba Attout représentant les personnes aux besoins spécifiques, a reçu le prix "Keltoum" du jury pour son rôle dans la pièce "Kemich" de la coopérative "Founoun el thakafa" de Sétif. La cérémonie de clôture du festival, dédié dans sa cinquième édition à la défunte comédienne Sakina Mekiou dite Sonia, a donné lieu à la présentation d'une pièce comique hors concours, intitulée "Fannanoun oua lakin" de l'association "Belliri lil founoun oual ada" de Constantine. Le programme du festival ouvert le 27 novembre, a été marqué par six représentations théâtrales, "El Djabbana" (Annaba), "Mira" (Sidi Bel Abbès), "Kemicha" (Sétif), "Deth" (Skikda), "Tin Akin" (Bouira) et "Chajarat el maouz" (Skikda). Cette édition du festival national culturel de la production théâtrale féminine qui s'inscrit dans le cadre des festivités du 60ème anniversaire de l'indépendance, a été marquée par la présence de nombreux artistes du théâtre, comédiens, metteurs en scène, écrivains dramaturges, tels que Aïda Achoud, Nadia Talbi, Djamilia Mostéfa Zekai, Ali Aïssaoui, Mourad Senoussi. Des Moudjahidate ont été distinguées lors de conférences débats, sur le militantisme des femmes durant la Révolution, et sur la créativité des femmes artistes algériennes dans le domaine du théâtre, des rencontres de lectures de textes dramatiques ont également été programmées. Organisée par le commissariat du festival sous les auspices de la ministre de la culture et des arts Soraya Mouloudji, cette manifestation s'est déroulée au théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba.

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022 - PRIX : HAMMAM - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 800 M - DOTATION : 450.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUINTÉ

La grosse cylindrée en piste

On peut dire que presque toute la grosse cylindrée sera présente à l'hippodrome du Caroubier pour se disputer ce prix qui porte le nom du célèbre Hammam ouvert pour les chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé, quoique : Kiroyale, et Bassala de Dilmi forment un duo difficile à battre, la suite ne sera pas facile à déchiffrer et la bataille sera plus difficile qu'il n'y paraît. Cela dit nous ne pouvons que vous conseiller de bien lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. MOUHADJER.** Il n'a pas pu terminer son parcours lors de sa course d'entrée le 5 novembre passé, ici même au Caroubier, est-il ici pour prendre sa revanche. Possible.
- 2. HEB ERIH.** C'est un bon finisseur, mais il risque de trouver ici une plus forte opposition. Outsider moyen.
- 3. DJAWAHIR EL MESK.** C'est le champion de Tiaret et il n'est pas là pour de la figuration. Il va défendre très cher sa peau. Méfiance.
- 4. LAND PARK.** Cette jument est très combative, elle ne va pas courir battue d'avance. Méfiance.
- 5. DORTMUND.** Ce mâle de six ans n'a toujours pas convaincu, mais il s'accroche à tout avec Ch. Attallah en selle. Pour une cinquième place, c'est probable.
- 6. KIROYALE.** Cette fille de Kerki Lotois et Royale du Loup va être la pouliche à battre. Logique gagnante.
- 7. KIRNAME.** Ce poulain gris, doit cravacher fort pour se frayer une cinquième place. Tâche délicate.
- 8. FARAH SAKHRA.** Cette jument de 5 ans n'aura pas la tâche facile en pareille compagnie. À revoir.
- 9. GOLF D'HEM.** Il n'est pas toujours évident pour un poulain de trois ans qui n'a pas couru depuis presque 3 mois de réussir un bon parcours avec ce lot. Outsider lointain.
- 10. LAYALI EL MESK.** Tâche assez difficile. À revoir.
- 11. BASSALA DE DILMI.** Elle a été battue juste aux abords du poteau en dernier lieu sur les 1700

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. BENZAAD	1	MOUHADJER	D. BOUBAKRI	58	1	PROPRIÉTAIRE
Y. DELALDJA	2	HEB ERIH	E. CHAABI	57	12	F. CHAABI
AH. FEGHOULI	3	DJAWAHIR EL MESK	K. HAOUA	56	8	K. FEGHOULI
ABS. LAHMICI	4	LAND PARK	A. AIDA	56	6	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	5	DORTMUND	CH. ATTALLAH	56	15	PROPRIÉTAIRE
A. AOUSSAT	6	KIROYALE	S. BENYETTOU	55	16	D. DJELLOULI
M. BOUKHALAT	7	KIRNAME	A. KOUAUCI	55	5	O. GUITOUN
AB. TEBIB	8	FARAH SAKHRA	M. BOUCHAMA	55	14	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	9	GOLF D'HEM	K. RAHMOUNE	55	2	L. RAHMOUNE
HARAS EL MESK	10	LAYALI EL MESK	H. BELMORSLI	54	3	YS. BADAOUI
T. DILMI	11	BASSALA DE DILMI	A. HAMIDI	54	7	B. DEIFOUS
A. HAMIANE	12	CHAWEL	T. ALI OUAR	54	13	S. HAMIANE
AM. BETTAHAR	13	FAST D'HEM (0)	O. CHEBBAH	54	11	L. RAHMOUNE
AM. BETTAHAR	14	GUESS D'HEM	AZ. ATHMANA	54	17	AI. FEGHOULI
K. FEKROUNE	15	CHAMIZA	A. ATTIA	53	9	T. OUANOUI
H. METIDJI	16	EL GHABRAA D'HEM	W. HAMOUL	53	10	H. DJELLOULI
S. BOUREGHDA	17	FALADA	AP : Y. MOUISSI	51,5	4	PROPRIÉTAIRE
ABS. LAHMICI	18	AFFILA	AP : MA. AIDA	51	18	PROPRIÉTAIRE

mètres ici même au Caroubier. Elle peut faire mieux ici.

12. CHAWEL. Il vient d'être battu à Oran avec 58 kg sur les 1600 m avec un lot amoindri. Outsider.

13. FAST D'HEM. Il n'a pas été insignifiant en dernier lieu sur les 1700 m, on peut lui accorder des chances.

14. GUESS D'HEM. Tâche assez difficile. À revoir.

15. CHAMIZA. Pas avec ce lot. Tâche délicate.

16. EL GHABRAA D'HEM. Elle vient de montrer des faiblesses en dernier lieu à Oran avec un lot moyen. Outsider.

17. FALADA. Tâche assez difficile.

18. AFFILA. Elle est bien embusquée au bas du tableau avec 51 kg, d'autant qu'elle reste sur une

belle victoire à Oran sur les 1600 m. Méfiance, elle peut surprendre pour une cinquième place.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

6. KIROYALE - 11. BASSALA DE DILMI - 13. FAST D'HEM - 18. AFFILA - 4. LAND PARK

LES CHANCES

3. DJAWAHIR EL MESK - 16. EL GHABRAA D'HEM

Deux bébés retrouvés morts dans un congélateur en France

Les corps congelés de deux bébés ont été retrouvés dans un congélateur jeudi au domicile d'une femme dans le sud-est de la France, a-t-on indiqué vendredi de source judiciaire. "Les faits sont d'une nature criminelle", a déclaré à l'AFP la procureure de Carpentras, Hélène Mourges, en expliquant que la découverte a eu lieu après "l'appel d'un tiers" auprès de la gendarmerie. La femme interpellée sur place, une mère de famille de 41 ans résidant dans la petite commune de Bédoin, dans le département du Vaucluse, a été placée en garde à vue. À ce stade de l'enquête, il est impossible de préciser l'âge ou le sexe des bébés retrouvés congelés, ainsi que leurs liens éventuels entre eux ou avec la femme en garde à vue. "Des prélèvements ont été faits" pour parvenir à en savoir plus sur les deux enfants et "l'autopsie nous en dira plus", a ajouté la procureure.

États-Unis : plus d'un million de décès par arme à feu au cours des 30 dernières années



Les États-Unis ont recensé plus d'un million de décès par arme à feu au cours des 30 dernières années, selon une nouvelle étude. Il y a eu environ 1 110 000 décès par arme à feu (dont près de 86 % chez les hommes) dans le pays entre 1990 et 2021, selon l'étude, qui a été récemment publiée dans le JAMA Network Open, une revue médicale en libre accès publiée par l'American Medical Association. Les résultats montrent également que les décès par arme à feu ont atteint leur niveau le plus bas en 2004, soit environ 10 pour 100 000 personnes aux États-Unis. Le taux a commencé à remonter en 2010, pour finalement augmenter de 45,5 % et atteindre 14,7 décès par arme à feu pour 100 000 personnes en 2021. L'étude souligne également les disparités entre les taux de décès par arme à feu selon les groupes raciaux et ethniques, et ces disparités ont augmenté ces dernières années. Les homicides étaient plus fréquents chez les hommes noirs non hispaniques âgés de 20 à 40 ans et les suicides chez les hommes blancs non hispaniques âgés de 70 ans ou plus, précise l'étude.

32 chercheurs algériens honorés pour leurs contributions scientifiques

Trente-deux (32) chercheurs universitaires algériens ont été honorés, jeudi au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) à Alger, après avoir remporté le prix Scopus de la recherche scientifique, et ce en reconnaissance de leurs contributions scientifiques dans plusieurs domaines durant les cinq dernières années. Le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhi-

cha a fait savoir que "12 des 32 chercheurs lauréats, sont âgés de moins de 35 ans", indiquant que leur choix s'appuie sur le classement dans la base de données d'indexation des revues scientifiques de Scopus, en tenant compte de l'impact des articles scientifiques publiés dans différentes spécialités. Durant la même période, pas moins de 105 000 recherches et articles scientifiques ont été publiés, traitant notamment des questions de l'environnement, la pharmacie, l'ingénierie, l'énergie, la gestion et la biologie, a-t-il précisé.



8 morts et 394 blessés sur les routes en une semaine



Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 394 autres ont été blessées dans 337 accidents corporels de la circulation survenus du 22 au 28 novembre dernier en zones urbaines, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Comparativement aux chiffres enregistrés durant la semaine écoulée, le nombre des accidents de la circulation a connu une hausse (+10 accidents) ainsi que celui des blessés (+21), tandis que celui des morts a baissé (-4), a précisé le communiqué.

Selon les mêmes données, "le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+97%), en raison notamment du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de vigilance au volant et d'autres facteurs liés au véhicule", ajoute le communiqué. La DGSN a réitéré son appel aux usagers de la route au respect du Code de la route et à davantage de vigilance et de prudence lors de la conduite, rappelant que les numéros vert 15-48 et de secours (17) mis à la disposition des citoyens 24h/24h, conclut le communiqué.

Démantèlement d'un réseau de falsification de documents de pays étrangers à Batna

Les éléments de brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Batna ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la falsification de résidences et documents de divers pays étrangers en contrepartie de l'argent, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce réseau est constitué de six (6) personnes âgées entre 25 et 55 ans, dont le propriétaire d'une agence de voyage, son fils et un complice entré en Europe clandestinement, a précisé le communiqué dont une copie a été remise à l'APS. Après obtention d'une autorisation de perquisition des domiciles des mis en cause et du siège de l'agence de voyage, il a été procédé à la saisie de deux documents de résidence falsifiés d'un pays européen, trois passeports et d'autres documents en plus de micro-ordinateurs, supports de stockage électronique et d'une somme d'argent, a ajouté la même source. Les procédures légales ont été engagées en coordination avec les instances judiciaires et les services compétents en attendant le renvoi des suspects devant la justice, ajoute le communiqué.

Grèce : deux voitures de l'ambassade d'Italie ciblées par des engins explosifs

Deux voitures de l'ambassade d'Italie en Grèce ont été la cible d'engins explosifs vendredi matin, l'un des véhicules ayant explosé sans faire de blessés, selon la police qui a précisé ne pas avoir reçu de revendication. Un engin de fabrication artisanale a explosé vers 04H00 locales (02H00 GMT) et a détruit l'un de deux véhicules, garés dans le parking de la résidence de la première conseillère de l'ambassade, dans la banlieue d'Athènes, selon la police grecque. L'autre engin artisanal, déposé près de la deuxième voiture diplomatique n'a pas explosé, a-t-on appris auprès de la police

qui a ouvert une enquête. La Première ministre italienne Giorgia Meloni a affirmé depuis Rome qu'il s'agissait d'"une attaque probablement d'origine anarchiste". La dirigeante d'extrême-droite a également manifesté "sa profonde préoccupation" et "ses pensées personnelles et celles du gouvernement italien à la première conseillère de l'am-

bassade d'Italie à Athènes, Susanna Schlein". "Je suis l'affaire avec la plus grande attention, également par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani, qui se rend aujourd'hui à Athènes" pour participer à une réunion de responsables européens du Parti populaire européen (PPE), a-t-elle déclaré. De son côté, Athènes "a ferme-

ment condamné l'attaque". "De telles actions inacceptables ne perturberont en aucun cas les excellentes relations et les liens d'amitié de longue date entre la Grèce et son partenaire et allié l'Italie", selon un communiqué du ministère grec des Affaires étrangères. L'acte n'a pas été pour l'instant revendiqué, selon la police.

AUX POINGS

MISE

«Le ministère a mis en place un programme pour imposer le contrôle périodique et inopiné des chambres froides et installer des cellules de veille au niveaux des régions et des wilayas qui seront chargées d'évaluer la situation actuelle des prix des fruits et légumes afin de mettre un terme à la spéculation pratiquée par les propriétaires des chambres».

Kamel Rezig, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

DES MILLIERS DE MAROCAINS DANS LA RUE EN SOUTIEN A LA PALESTINE

Le Makhzen hanté par le front anti-normalisation

Les Marocains ont manifesté contre la normalisation des relations avec Israël à Rabat, devant le siège du parlement se trouvait un rassemblement massif la soirée de mardi après une journée entière de manifestations à travers plusieurs villes du royaume, organisées en solidarité avec le peuple palestinien, et signent une protestation contre la normalisation et la coopération avec l'entité sioniste.



Ph : DR

Ce n'est pas la première fois que le peuple marocain se mobilise par des actions de manifestation, qui reviennent d'une manière périodique, pour dénoncer pour la énième fois, les accords d'Abraham, par lesquels le royaume de Mohamed VI a normalisé avec l'entité sioniste. Suite à l'appel du Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation, des milliers de personnes sont descendues dans la rue à travers plusieurs villes du Maroc (Casablanca, Marrakech, Meknès, Khouribga, Beni Mellal et Azrou, entre autres) pour dénoncer la normalisation avec le régime sioniste d'apartheid. Le secrétaire général de l'Observatoire marocain contre la normalisation, Aziz Henaoui a déclaré que « ces actions de protestation s'inscrivent dans un

contexte général lié à la célébration chaque année, par tous les peuples libres du monde, de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien ». De son côté, le représentant du Groupe d'action pour la Palestine a souligné devant le Parlement à Rabat « l'engagement du groupe en faveur de la cause palestinienne », assurant que « les Palestiniens parviendront à la victoire inévitablement, quelles que soient les ruées du sionisme et de l'impérialisme mondial et quelle que soit la conspiration des traîtres ». Ajoutant « Nous renouvelons notre ferme condamnation de toutes les démarches de normalisation et les actions

entreprises par les autorités marocaines contre la volonté du peuple marocain », soulignant la nécessité de « poursuivre la lutte pour renverser la normalisation et dénoncer les crimes odieux commis par les forces d'occupation sionistes dans les territoires palestiniens occupés ». Le représentant du groupe a précisé que « Personne ne nie la justesse de la cause palestinienne hormis les traîtres et les lâches. C'est dommage et honteux que des fonctionnaires marocains soient parmi les artisans de la normalisation avec l'entité d'occupation ». Selon ce dernier, « depuis la signature, le 22 décembre 2020, de l'Accord de la honte (accord tripartite Maroc-USA-entité sioniste), la vague de normalisation s'est intensifiée pour atteindre désormais différents secteurs au Royaume, et ce, dans le but de conclure des accords dans divers domaines, notamment sécuritaire et militaire qui ne servent finalement, que l'ennemi sioniste ». Enfin il a affirmé « Nous célébrons cette journée, car non seulement nous sommes solidaires avec le peuple palestinien, mais aussi nous affirmons notre participation à sa juste lutte pour libérer sa terre, restaurer ses droits et établir son État indépendant avec El Qods comme capitale éternelle ».

M. Seghilani

PARTIS

Le MSP prépare son 8^e congrès ordinaire

La direction du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a annoncé, hier via un communiqué de presse, la tenue d'une réunion de wilaya aujourd'hui à El-Oued, pour préparer le huitième congrès national du parti. Selon la même source cette réunion sera présidée par Abderrazak Makri, le président du MSP. Il est à rappeler, que le septième congrès extraordinaire du MSP, dont les travaux se sont achevés le dimanche 12 mai 2018 a vu la réélection confortable d'Abderrazak Makri à la tête du parti pour un nouveau mandat de cinq ans jusqu'à 2023. Abderrazak Makri a obtenu 241 voix sur 326 contre 84 voix seulement pour son concurrent, M.Naâmane Laouar.

Sarah O.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Ouyahia, Sellal et Bedoui lourdement condamnés

Le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed a condamné, jeudi, l'ancien remier ministre Ahmed Ouyahia, accusé de corruption, à 12 ans de prison ferme et les anciens premiers ministres Abdelmalek Sellal et Noureddine Bedoui à 10 ans de prison ferme pour le même chef d'inculpation. Dans la même affaire, les deux anciens ministres de l'Industrie Abdeslam Bouchouareb et Abdelhamid Temmar ainsi que l'ancien wali Badrissi Ali ont été condamnés à une peine de vingt ans de prison ferme avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à leur rencontre.

R. N.

... et Arezki Baraki écope de 10 ans de prison ferme

Le même tribunal a également condamné, le même jour, l'ancien directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), à 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars pour des affaires liées à la corruption. Ont écopé de la même peine l'ancien secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Mustapha Karim Rahiel et l'ancien directeur de l'Agence nationale des barrages (ANB), l'accusé en état de fuite, Kali Abdenacer, avec confirmation du mandat de dépôt international émis à son rencontre. Des peines de 5 ans de prison ferme et un acquittement ont été prononcés par le tribunal contre les autres accusés. L'ancien ministre, Arezki Baraki a été poursuivi en sa qualité d'ancien directeur général de l'ANBT, de même que les autres accusés, d'anciens cadres de l'Agence, pour notamment dilapidation des deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages.

R. N.

SOUS-RIRE



LOGEMENT LPP

C'est parti pour les souscriptions dans 36 wilaya ce lundi

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé, jeudi, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'ouverture des souscriptions aux programmes de logements promotionnels publics (LPP), dans plusieurs wilayas du pays, et ce à compter du lundi 5 décembre, à 11h00. Les wilayas concernées sont : Oran – Mostaganem – Sidi Be-Abbès – Aïin Témouchent – Tlemcen – Saïda – Béchar – Tiaret – Tissemsilt – El Bayadh – Relizane – Bordj Bou-Arréridj – Msila – Bouira – Béjaïa – Tizi-Ouzou – Annaba – Batna – Biskra – Jijel – Mila – Skikda – Souk Ahras – Guelma – Tarf – Tébessa – Constantine – Sétif – Adrar – Laghouat – El Oued – Ghardaïa – Ain Defla – Chlef – Djelfa – Médéa.

Sarah O.